



LJ SAS TEAMZ 12 QUAI RAMBAUD 69002 LYON (SELARL ALLIANCE MJ MAITRE DUBOIS)

VENTE DU 29/09/2020

, 12 QUAI RAMBAUD 69002 Lyon

LJ SAS TEAMZ

12 QUAI RAMBAUD

69002 LYON

Selon ordonnance du Tribunal de Commerce de LYON en date du 04 SEPTEMBRE 2020

(SELARL ALLIANCE MJ MAITRE DUBOIS)

Le MARDI 29 SEPTEMBRE 2020 A 11H00

ESCAPE GAME

5 salles d'escape Game

Mobilier de bureau et informatique

EXPOSITION de 10h40 à 11 heures

ENLEVEMENT après-vente jusqu'à 12 heures et le mercredi 30 septembre 2020 de 9H A 12H et de 13H A 16H

Dès l'adjudication prononcée les lots adjugés demeurent aux risques frais et périls des adjudicataires.

Photographies non contractuelles.

Règlement comptant – frais légaux 14,40 % en sus.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT.

POUR LES PARTICULIERS MERCI DE PENSER A VOUS MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE.

Le Commissaire-Preneur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion

éventuelle.

Le Commissaire-Priseur se réserve le droit de regrouper des lots.

Pour tout achat supérieur à 500 euros, lettre accréditive (modèle à réclamer à notre étude) ou chèque de banque exigé.

Conditions particulières de vente en application des mesures gouvernementales liées au COVID 19 :

La vente se déroulera en public restreint, dans la limite de 4m² par personne, personnel de l'opérateur de vente inclus, dans le respect strict des conditions de sécurité sanitaire et des gestes barrière (se munir de son masque et de gel hydroalcoolique). Paiement sur place

exclusivement par carte bancaire ou virement. L'exposition préalable se fera dans les mêmes conditions de restriction.

Un ordre d'achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la réception d'un chèque de consignation de la moitié de la valeur de l'ordre reçu la veille de vente.

Aucun ordre d'achat en dessous de 500 euros n'est pris en compte.

Une caution bancaire par virement vous sera demandée en fonction du montant de votre ordre d'achat et de la valeur du lot.

Pour tout renseignement, contact Eric VIGNIER 06 70 80 52 91.

Inventaire complet sur www.2C-partenaires.com

Conditions particulières de vente en application des mesures gouvernementales liées au COVID 19 :

La vente se déroulera en public restreint, dans la limite de 4m² par personne, personnel de l'opérateur de vente inclus, dans le respect strict des conditions de sécurité sanitaire et des gestes barrière (se munir de son masque et de gel hydro-alcoolique). Paiement sur place

exclusivement par carte bancaire ou virement. L'exposition préalable se fera dans les mêmes conditions de restriction.

INFORMATION ORDRE D'ACHAT :

Un ordre d'achat ne peut être pris en compte que 3 jours ouvrés avant la date de vente, sous réserve de la réception d'un chèque de consignation de la moitié de la valeur de l'ordre reçu la veille de vente.

Aucun ordre d'achat en dessous de 500 euros n'est pris en compte.

L'ordre d'achat doit être accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité recto-verso, d'une copie de KBI de moins de trois mois, de l'acceptation écrite des dates d'enlèvement figurant sur l'annonce de la vente concernée, d'un RIB bancaire.

Une caution bancaire par virement vous sera demandée en fonction du montant de votre ordre d'achat et de la

valeur du lot.

En cas de défaut à l'une de ces obligations, l'ordre d'achat sera systématiquement non pris en compte.

Si l'enlèvement est à la suite de la vente, pas de possibilité de laisser un ordre d'achat.

Règlement comptant, frais en sus 14.40% TTC, matériels vendus en l'état sans réclamation possible. Lettre accreditive ou chèque de banque pour tout achat supérieur à 500€.

REMISE OBLIGATOIRE DU KBIS PENSEZ A VOUS EN MUNIR LORSQUE VOUS VENEZ ASSISTER A UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT.

POUR LES PARTICULIERS MERCI DE PENSEZ A VOUS EN MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit de regrouper des lots.

Le Commissaire Priseur se réserve le droit d'enchère provisoire pour chacun des lots avec faculté de réunion éventuelle.

Tarif légal en sus des adjudications Réglementation l'impose.